

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social temporaire : chez M. Garagnon - Rue Germaine Richier - 13200 ARLES Téléphone 96.17.94

Première série — N° 17

Prix 4 F 50

Bulletin trimestriel - Juin 1975



L'AMPHITHÉÂTRE, d'après une lithographie

## SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Promenade au temps passé (suite)	page 2
Michel de TRUCHET (suite et fin)	page 6
Le docteur LAUDUN	page 10
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 14
Réflexions sur la topographie arlésienne	page 20
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 24

# ÉDITORIAL

M. Gal, de Saint-Martin-de-Crau, est notre 1 235<sup>e</sup> adhérent. Nous en sommes très fiers. L'association est désormais solidement implantée et attire, chaque jour, davantage de sympathisants. Il suffit de voir le nombre de bulletins qui partent aux quatre coins de France et même à l'étranger pour se rendre compte de l'impact et de l'importance de notre société.

Notre stand à Arlexpo 75, installé de main de maître par M. Marion, a obtenu lui aussi un gros succès.

Les jeunes guides formés chaque année par M. Garagnon – 15 cette année – sont déjà au travail. Grâce au Syndicat d'Initiative, ils ont, au cours du mois de mai, guidé des groupes scolaires dans notre ville et dans les Alpilles.

Nous allons nous attaquer au problème de la table d'orientation, absolument indispensable à Arles. Elle était prévue primitivement sur le belvédère de la place de La Major, mais cet emplacement fut jugé peu satisfaisant par les Monuments historiques. M. Montagnier a pu visiter la tour nord de l'amphithéâtre (celle où il y a la sirène), d'où le point de vue sur la vieille ville est exceptionnel. Nous allons constituer un dossier sur ce sujet.

Nos deux chantiers de Saint-Blaise et de Sainte-Luce continuent. Il est bien dommage que si peu d'adultes travaillent à Sainte-Luce, ne serait-ce qu'une heure le samedi après-midi. Sainte-Luce est le siège de l'association, donc notre local à tous. Encore une fois nous lançons un appel aux bonnes volontés. La restauration avance lentement. Les quelques fidèles – Pierre Montagnier, Patrick Pétrini et Régis Carrière – se sentent bien isolés, d'autant plus que les quelques travaux promis par la municipalité depuis des mois n'ont toujours pas été entrepris.

Le président : **R. VENTURE.**

# Promenade au temps passé (suite)

Une fois encore, chers lecteurs, nous allons fatiguer vos jambes et lasser votre patience... Pardonnez-nous !... c'est sans remords, car déjà les vacances toutes proches vous incitent à des excursions plus astreignantes et plus onéreuses qu'un modeste abonnement à notre bulletin pour connaître de lointaines villes qui ne sont pas les vôtres, et que sans doute jamais vous n'habitez.

Mais avant de laisser Monseigneur du Lau dans l'injuste anonymat d'une plaque de rue, nous voudrions évoquer les grandioses fêtes qui, en 1926, marquèrent dans notre ville la béatification de ce dernier archevêque d'Arles.

Avec la maladie contemporaine qui veut tout désacraliser, tout rabaisser, disons même tout vulgariser, jamais plus, pauvres amis, vous ne verrez pareilles splendeurs l...

« Mai, iéu, ai vis dins San Trefume  
Plen de lume

Nost' archevesque couronna. » (1)

Jamais cette paraphrase de Mistral ne fut mieux appropriée.

Pendant trois jours, une immense foule se pressait dans notre primatiale somptueusement décorée... à chaque pilier, de grandes gerbes de palmes évoquaient le martyr de notre saint prélat... dans le sanctuaire, la mouvante flamme de mille cierges faisait paraître plus sombres et plus profonds les plis des lourdes tentures cramoisies comme le podium où, quatorze évêques en chape et mitre d'or entouraient le trône archiépiscopal... dans les stalles du chœur, soutenues par la grande voix des orgues, les chanoines de Saint-Trophime en rochet de dentelle, camail de petit gris, et un grand nombre de prêtres en surplis blanc, s'unissaient à la chorale pour les chants liturgiques en latin, la seule et vraie langue universelle qui fait le passé toujours un peu présent.

Jamais plus, derrière le suisse vêtu de rouge et galonné d'or, vous ne verrez cette imposante procession de moines, de prélats, d'évêques descendre la grande nef de notre église et s'épanouir sur les marches de Saint-Trophime comme un grand éventail où le drap d'or des prélats se mêlait aux manteaux de grosse laine blanche ou noire des Cisterciens, des Prémontrés et des Bénédictins, tandis que, dans sa grande cape violette chaperonnée d'hermine, majestueux comme savait l'être Monseigneur Rivière, l'archevêque d'Aix descendait accueillir le cardinal Charost en robe et mosette écarlates... Et, dans l'envol de toutes les cloches d'Arles, trois jours de splendides cérémonies pontificales, de puissants discours célébrant le courage de Monseigneur du Lau fidèle jusqu'à la mort à ses promesses sacerdotales.

Les fêtes sont passées... seule, une petite plaque bleue reste au coin d'une rue, mais vous savez maintenant qui fut celui dont elle porte le nom.

Tout aussi magnifiques les cérémonies qui, en 1897, commémorèrent le 1300<sup>e</sup> centenaire du sacre de saint Augustin... Rassurez-vous, nous ne

vous les conterons pas, car toutes ces grandes fêtes religieuses se ressemblaient. Il faut cependant vous en dire l'occasion.

À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, cet Augustin n'était pas le grand évêque de Carthage en Afrique du Nord, mais un moine bénédictin de Rome que le pape Grégoire chargea d'évangéliser l'Angleterre de nouveau païenne après les invasions du V<sup>e</sup> siècle.

Il partit donc de la Ville Éternelle avec une quarantaine de compagnons, mais les peuples du nord leur firent craindre de si grandes difficultés qu'ils vinrent se réfugier au monastère de Lérins tandis qu'Augustin allait exposer au pape les dangers de la mission qui lui était confiée. Cependant, loin de partager ses appréhensions, ce grand pontife lui remit une lettre demandant à saint Virgile, archevêque d'Arles et son représentant dans les Gaules, de lui conférer l'onction épiscopale. C'était en 597, dans la cathédrale alors dédiée à saint Étienne, que saint Virgile venait d'embellir telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui.

Sous la conduite d'Augustin son nouvel évêque, la petite troupe reprit avec plus de courage le chemin du nord et, malgré ses craintes, prêcha si bien l'Évangile, que vite, Cantorbery devint le centre d'où rayonna le christianisme en Angleterre.

C'est pourquoi le 12 octobre 1897, dans la même église maintenant Saint-Trophime où saint Augustin avait reçu l'onction épiscopale, des fêtes non moins somptueuses que la béatification de Monseigneur de Lau, célébrèrent sous la présidence du cardinal Vaughan, primat d'Angleterre, le XIII<sup>e</sup> centenaire de cet événement qui fait un peu de l'église d'Arles la mère des églises de Grande-Bretagne. N'est-ce pas là, mieux que pour Wisbech, le plus ancien, le plus authentique et le plus émouvant jumelage qu'on puisse imaginer ?

Mais...

« Venés que l'ouro s'avanço » (2)

nous souffle discrètement notre aimable professeur de provençal, et bien vite reprenons notre périple.

La rue Tour-du-Fabre, autrefois de Beaujeu, où nous arrivons, longe à peu près le premier rempart de la cité romaine. Naguère encore on l'appelait couramment, rue du Canon, car au sud-est, solidement plantée dans le sol, une grosse couleuvrine de bronze à la culasse arrondie servait de borne protectrice au magasin de M. Nouvel. Ce magasin faisait jadis partie de la grande maison dont une porte s'ouvre aussi au fond de l'impasse Frédéric-Mistral. Elle appartenait à la famille du Laurens qui avait acheté aux Quiqueran la baronnie de Beaujeu.

Au nord de cette rue, s'élevait la massive Tour du Fabre, qui devait sans doute son nom à nous ne savons quel forgeron... peut-être Pierre Vachier qui l'habitait en 1653 ? À cette époque, l'urbanisme sévissait déjà... « réculats » de façades, alignements de rues, voire démolitions de tours... C'est ainsi que naquit la place Jouvène, aujourd'hui Honoré-Clair, dont l'aristocratique maison appartient par une longue suite de successions à la famille Martin Raget.

La rue Barrème qui la borde au sud jusqu'à la rue Frédéric-Mistral, s'appelait jadis rue de Saint-Andiol, sans doute quand les Varadier, seigneurs de Saint-Andiol, vendirent aux pères de l'Oratoire leur grande maison de la rue Royale – aujourd'hui, Tribunal de Commerce – et vinrent s'établir dans la non moins vaste et vraiment seigneuriale demeure qui fut aussi aux d'Arlatan-Quiqueran, et que tous les vieux Arlésiens appellent encore le « Vaù d'estable ».

Mais ne coupons pas le fil d'Ariane dont nous avons grand besoin, et dirigeons-nous vers le nord où, bien que séparés par la place Honoré-Clair nous trouvons encore un tronçon de la rue Tour-du-Fabre. Décidément, nos anciens édiles avaient bien peu d'imagination ou de logique... Pourquoi n'est-elle pas tout simplement restée rue de la Penne qu'elle portait naguère et qui évoquait la famille du petit vicomte de Barras, seigneur de la Penne, dont le nom devait être pourtant si cher à leur fibre républicaine ?

La rue Tour-du-Fabre nous ramène à la rue du Docteur Fanton que nous avons laissée devant l'Aide sociale, ancien couvent des Dominicains, et que dans sa partie occidentale nous allons suivre jusqu'au Rhône.

Nous vous faisons grâce de toutes les petites rues maintenant presque non passantes... des Dominicains, des Prêcheurs, et même de l'Arc-Constantin qui d'ailleurs, n'est pas tout à fait à sa place, puisque jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ce beau monument s'élevait entre l'intéressante et belle maison du docteur Eysseric dont nous ne connaissons pas encore les anciennes origines, et la porte Saint-Martin qu'on appelait aussi portail des Châtaignes.

En amont de la Roquette où se concentrait le mouvement du port, elle s'ouvrait non loin du pont de bateaux par où nous arrivait tout le commerce du Languedoc et des Cévennes. Mais le négoce ayant déjà ses nuisances, en 1663 on détruisit sans pitié cet arc, imposant témoin de nos anciennes gloires, pour « élargir la rue dite alors des Châtaignes et faciliter le passage des charrettes ».

Trop souvent cette porte voyait aussi de lugubres cortèges car on se noyait beaucoup dans le Rhône et les infortunées victimes de ces accidents étaient inhumées sous la place et dans la crypte de l'église Saint-Martin, qui abritait aussi la sépulture de la famille Roy de Vacquières. L'aigle de leur blason se voit encore à l'arc du sanctuaire, mais leur maison hélas a disparu quand on construisit la grande salle de la Banque de France. Son austère et presque médiévale façade semblait juger sévèrement le faste élégant de l'Hôtel de Barras. Ainsi, dans cette rue, trois époques – nous pouvons même dire trois types de civilisation – se succédèrent... la chevalerie du Moyen Âge finissant, la vie mondaine du XVIII<sup>e</sup> siècle, et la finance d'aujourd'hui.

Mais revenons à nos moutons... et d'ailleurs, n'ont-ils pas fait longtemps la richesse de notre terroir ? Nos paysans avaient d'abord quelques « fèdes » – une escouade environ – puis, c'était « l'escabo » – une compagnie – « l'avé » – un bataillon – enfin, « lou capitaou »

– une armée bêlante – qui, chaque année, passive comme le contribuable, était soigneusement tondue, et sa précieuse laine à la tenace odeur de suint remplaça les parfums d'encens dans l'église Saint-Martin désaffectée en 1793.

Non loin d'elle, nous retrouvons les seigneurs de Quiqueran. Cette illustre famille avait tant de branches que nous en rencontrons partout dans notre ville. Celle de Castres et de Beaujeu habitait une belle maison qui, tout près du pont de Trinquetaille, n'a pas survécu au bombardement du 15 août 1944. Elle était si vaste qu'elle s'ouvrait à la fois sur la rue du Pont et sur la rue Pasteur, qui naguère encore, portait le nom de cette dernière seigneurie.

Prenons donc cette petite rue de Beaujeu, et bien vite sur notre gauche, nous arrivons à la rue du Séminaire qui nous rappelle cette école de théologie où les séminaristes malheureusement si rares aujourd'hui, venaient acquérir de solides connaissances religieuses. Protégée par le gracieux clocher de Saint-Martin, elle faisait face à la maison Fallet de Beauchamp dont la porte s'abrite sous un auvent qui, en quart de voûte, s'avance hardiment sur la rue, et nous fait penser aux blanches cornettes que portaient récemment encore nos si populaires sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Suivant toujours la rue de Beaujeu, nous passons entre les façades secondaires, à droite de la maison de Laudun dont l'élégant balcon décore agréablement la rue du Pont, à gauche de la maison du Roure de Vergières que rien ne peut nous signaler aujourd'hui, car hélas presque toutes les maisons de la rue Jouvène où nous venons d'arriver sont défigurées par des vitrines de magasins.

Cette rue Jouvène, comme d'ailleurs toutes les constructions qui la bordent, n'était hors des remparts primitifs qu'un terrain vague, sorte de no man's land, où venaient se régler les différends houleux entre gens de la cité, sujets des consuls et des archevêques, et les irréductibles et fiers vassaux des Porcellet, seigneurs du Vieux-Bourg.

Mais avant de nous engager dans cette pittoresque et mouvante Roquette aussi cosmopolite que jadis, arrêtons-nous quelques instants sur les quais du Rhône pour évoquer l'émouvante poésie qui, dans un résumé saisissant, chante si bien l'histoire de notre ville.

Mirant tes vieilles tours dans les eaux de ton fleuve,  
Peut-être évoques-tu tes souvenirs anciens.  
D'un passé glorieux éternellement veuve  
Dédaignant de rêver à quelque gloire neuve,  
Endormie au soleil, Arles, tu te souviens.

**A. VAILHEN-REMACLE.**

(à suivre).

- 
- (1) Mais, moi, j'ai vu dans Saint-Trophime  
Plein de lumières  
Notre archevêque couronné.  
(2) Venez, car l'heure s'avance.

# Michel de TRUCHET

(SUITE ET FIN)

Les saisons et les travaux des champs ont été eux aussi chantés par notre poète.

« Lou Printems » décrit la nature ainsi que « La Prime » et « La Craou soute Durence ». « La fille dè champ » nous montre une jeune paysanne fort heureuse de son sort :

Sieou fillè dè paysant,  
Volè anar toujours ôou champ ;  
Noste terraire qu'es grand,  
Pourra m'ouccupar tout l'an.  
    Lou travai  
    Què sè fai,  
Es toujours facile et gai ;  
    Sieouclarai,  
    Ligarai,  
Quaouquefés rastelarai.

(Je suis fille de paysan, je veux aller toujours aux champs, notre terroir qui est grand, pourra m'occuper toute l'année. Le travail que l'on fait est toujours facile et gai ; je sarclerai, je lierai, parfois je ratisserai.)

Les travaux des champs sont chantés : la fenaison dans « Lou Mayen », la moisson dans « La Meysoun », les vendanges dans « Leis Vendumiésé et la dernière récolte de l'année dans « Leis Oulivades ». Voici la première strophe de « Leis Vendumiés » :

Noste tènche ére fénide ;  
L'espile rajeave pus,  
Et la boute, desgleside,  
Démardave d'aoutre jus.  
Hurousamënt veici l'ôoutoune,  
Qu'a fâch mâdurar lou rasin :  
Lou precious fruit què nous doune  
Nous fara faire dè bon vin.

(Notre provision de vin était achevée ; aucun jet ne jaillissait plus, et le fût sec demandait d'autres jus. Heureusement, voici l'automne, qui a fait mûrir le raisin : le précieux fruit qu'elle nous donne nous fera faire du bon vin.)



Nous pouvons constater que ces chansons sur les travaux des champs sont riches en termes de métier. Mais le poète n'oublie pas, en bon Provençal qu'il était, de faire allusion à l'Amour :

Siam gayes, leïs ouliverellès,  
.....  
Leïs cants attiront lou cassairè,  
Vo taou què l'es què d'òucasioun :  
Em'un fusil dè calignairè...

(Nous sommes gaies, nous, les cueilleuses d'olives... Les chants attirent le chasseur, ou celui qui ne l'est que d'occasion : avec un fusil d'amoureux...)

Ces chansons sur les travaux des champs ne sont pas une nouveauté. Déjà en 1781 paraissait « Las quatre sasous ou les Géorgiques patoises », œuvre de Claude Peyrot, natif de Millau. Et en 1819 avait paru le poème « Leïs Magnans », de Diouloufet, dans lequel ce dernier décrit très exactement les diverses étapes de l'élevage des vers à soie. Ce poète avait ainsi compris quel devait être le vrai rôle de la poésie provençale et Truchet le considérait comme le chef des troubadours.

Truchet écrivit également un grand nombre d'autres poésies pour divers journaux il commença un petit poème « Lou Vermet », mais ce dernier demeura inachevé.

## **POÉSIES EN FRANÇAIS.**

L'aperçu sur l'œuvre de Truchet serait incomplet si l'on ne disait quelques mots de ses poésies en vers français.

Elles n'ont pas grande valeur et chantent le café, la laine mérinos d'Arles. Plusieurs épîtres sont consacrées à Mme Guérin de Roberty, femme de lettres que notre écrivain admirait beaucoup ; un poème est inspiré par l'entrée de sa fille au couvent, un autre est une supercherie littéraire du même genre que celle faite par Fabre d'Olivet, mais bien moins remarquable. Il s'agit de « L'Hermite de St Geniés », « ballade en vers du Moyen Âge prétendue trouvée lors du déblaiement des arènes d'Arles, dans une vieille armoire. Pièce attribuée à Bertrand d'Allamanon, ou à tout autre troubadour d'hors en ça ». Voici quelques vers :

« Point ne serai parjure ne volage,  
Tendre serment tiendrai jusqu'à trépas.  
Et poursuivant de l'amoureux servage,  
N'aurai regard que pour tes doux appas...  
Faudra toujours, accorte doulerette...  
Repousser bien loin gentillesse de page...  
Sinon... Irai...  
Prendre le froc, hermite à Saint Geniés. »

Truchet composa aussi des charades en vers pour l'Album arlésien :

« Si j'avais de ton cœur fait le charmant premier  
Quoique à la fleur de mon dernier,  
Je ne serai pas mon entier »

(Le mot est « volage »)

« Mon premier est superlatif  
Souvent cousin de l'hyperbole,  
Lorsque le sens de sa parole  
Augmente trop le positif.

De mon second que chacun aime  
On prise fort la qualité,  
Quoique souvent dans sa bonté,  
Il soit la dupe de lui-même.

Enfin, j'offre dans mon entier,  
Au laboureur l'espoir utile,  
De trouver un terrain fertile,  
Autant qu'en un autre quartier

(Le mot est « Trébon »)

Ces charades et de nombreux articles parurent dans l'Album arlésien. Mais Truchet collabora surtout au Publicateur. Il écrivit également dans le journal en langue provençale, « Lou Bouil-Abaisso » à côté de Diouloufet, Castil-Blaze, Crousillat, Roumanille, etc. Peut-être envoyait-il des articles à d'autres journaux car nous pouvons lire dans une lettre : « Je suis accablé d'occupation écrivant pour plus d'une feuille publique. » Sa documentation était importante car il était très consciencieux ne désirant entretenir ses lecteurs que de sujets que lui-même connaissait à fond.

En conclusion, nous pouvons nous demander quelle est l'importance de Michel de Truchet.

Dans le monde des Sciences, sa position n'est pas négligeable puisque plusieurs de ses études ont été publiées dans les Annales de l'Agriculture française.

Dans le monde des Lettres, il fut estimé de ses contemporains. Le Publicateur écrivit : (ses œuvres) « lui assurent une place assez honorable sinon brillante parmi les écrivains dont la plume dévouée et incorruptible a obéi constamment à la voix du bien d'autrui. Diouloufet félicita « l'aimable et gai Miqueou » de son recueil de **Cansouns** ; Tousten, un Arlésien, compare notre écrivain à Virgile ; et n'oublions pas que Amédée Pichot le considérait comme son maître.

Après Claude Peyrot, auteur de **Las quatre Sasous**, et Diouloufet auteur de **Leis Magnans**, Truchet eut le mérite de comprendre ce que pouvait et devait être la nouvelle poésie provençale. En effet, il chanta lui aussi la vie des champs, les vendanges, les olivades, etc. Il prépara ainsi la voie à Mistral qui intitula **Les Géorgiques Provençales** son premier essai, écrit de ses dix-huit à vingt ans et qu'il ne publia pas. Les récits rustiques de Truchet et des autres poètes expliquent en partie que Mistral ait consacré dans **Mireio** tout un chant à la « Descoucounado », ainsi que l'écrivit René Jouveau.

On peut reprocher à M. de Truchet de ne pas s'écrier comme le Marseillais Toussaint Gros :

« Sachez que parti lou lengagi  
Qu'au brès ma maire m'a ensigna,  
Que cade lenguo a sa beouta...  
Tantia que tratara ma lenguo de patois  
Yeou li farai la petarrado. »

En effet Truchet ne qualifie qu'une seule fois le provençal de « lèngue », tandis qu'il parle souvent du « patois ». Cependant, il désire lutter contre l'envahissement du français et garder un « patois correct et classique ». C'est en cela que notre poète fait partie de ces « premiers ouvriers de la grande œuvre mistralienne ».

Michel de Truchet mérite de sortir de l'oubli, et la publication de ses œuvres ou, au moins, d'une partie d'entre elles, serait nécessaire. Notre écrivain arlésien fait partie de ceux qui, selon R. Jouveau, « ont maintenu à la langue son caractère d'expression littéraire », et c'est fondamental car cela a « permis la Renaissance provençale et l'avènement du Félibrige ».

Le « marrias grooun dè Camargue », ainsi qu'il se désignait lui-même, est de ceux que Mistral a salué de cette façon dans ses **Memòri** : « Aurièn-ti fa que manteni l'usage d'escrièure en prouvençau, meriton que li sauclèn. »

**Odyle RIO.**

# Le docteur LAUDUN

Nombreux furent les médecins arlésiens qui s'illustrèrent par leurs qualités intellectuelles ou culturelles et participèrent à l'enrichissement du capital littéraire ou artistique de notre ville ou à la sauvegarde de son patrimoine antique.

Le docteur Laudun, qui exerça son art dans notre cité au début du XIX<sup>e</sup> siècle et fut médecin de notre hôpital, est remarquable par ses qualités professionnelles et son intuition médicale.

En cette époque la médecine était encore largement basée sur l'imagination, les coutumes, les écrits d'Hippocrate ou de Gallien, elle empruntait encore à la métaphysique et même à la magie. Claude Bernard n'avait pas encore donné son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale » et la rigueur scientifique dans le domaine médical en était à ses balbutiements.

Le docteur Laudun, isolé dans sa petite ville d'Arles, nous étonne par sa clairvoyance, la sûreté de son jugement, son adhésion aux idées nouvelles lorsqu'elles méritaient considération et son sens médical.

Le recul du temps et une étude scientifique et expérimentale rigoureuse nous permettent aujourd'hui de reconnaître sur plusieurs sujets la valeur de ses observations.

Il fut l'auteur d'un projet d'amélioration de l'état sanitaire de la région d'Arles par le drainage et l'assainissement des marais qui, malgré les travaux des moines de Montmajour d'abord puis ceux de Van Ens, étaient encore nombreux sur notre territoire et étaient à l'origine de multiples maladies infectieuses ou parasitaires.

Il se fit le champion du quinquina dans la lutte contre les états fébriles, contre le docteur Pomme qui en niait l'efficacité et soutenait les vertus du bouillon de poulet dans cette même indication thérapeutique. La lutte fut épique et cette querelle, qui fut portée devant l'Académie de Médecine, nous fait sourire mais prouve la justesse du raisonnement du docteur Laudun, basé sur sa seule expérience personnelle et sur son sens médical. Aujourd'hui, preuves scientifiques indiscutables à l'appui, personne ne conteste la valeur antipyrétique de la quinine, alors que le bouillon de poulet du docteur Pomme n'a plus de valeur que gastronomique.

Sa prise de position en faveur de la vaccination contre la variole est encore plus remarquable. Cette méthode préventive récemment découverte par Jenner bouleversait les conceptions médicales admises depuis des siècles. Provoquer volontairement une maladie bénigne pour en éviter une plus grave

paraissait une aberration et un grand nombre de médecins rejetaient cette innovation.

En octobre 1812, Pierre Mille, mousse à bord d'un navire, apporta la petite vérole (variole) de Toulon à Arles où elle débuta dans la rue Sénébier, à la Roquette. Elle se répandit peu à peu dans les rues voisines, puis dans les autres quartiers et même à Trinquetaille, sur l'autre rive du Rhône.

Le maire d'Arles, M. Sauret, demanda au docteur Laudun d'établir un rapport sur cette épidémie.

Dans ce rapport, il relate d'abord les faits, puis il regrette que des mesures d'isolement n'aient pas été prises :

« Les deux hautes pièces de bois placées autrefois à la porte des maisons infectées, pour signaler la contagion, avaient été impunément sciées ou enlevées, elles n'ont pas été placées cette année au commencement de cette épidémie. »

Il condamne l'incompréhension et l'hostilité de certains :

« Les docteurs, membres du comité de vaccine, et même les officiers de santé du pays ont vainement redoublé de zèle et d'activité, pour arriver au but désiré par la persuasion. Un très grand nombre de pères et mères de famille ont repoussé avec mépris et même avec une brusquerie condamnable, leurs offres bienfaisantes et désintéressées. »

Il réfute les arguments erronés avancés contre la vaccination :

« Les uns confondant, avec quelques officiers de santé peu instruits, la petite vérole volante avec la petite vérole naturelle, répètent que les enfants vaccinés ne sont pas à l'abri de la dernière. Clameur irréflective ! puisque les observateurs les plus impartiaux et les plus infatigables, comme les plus fougueux détracteurs de la vaccine n'ont pas pu découvrir, dans le monde entier, un seul fait authentique d'une véritable petite vérole après une vaccine légitime ; les autres redoutent le virus vaccin, parce qu'ils lui attribuent toutes les infirmités bénignes, graves ou mortelles qui surviennent, même longtemps après la vaccination. »

Il nie l'origine congénitale de l'affection et affirme son caractère contagieux :

« Les gens timides croient que les hommes naissent avec le germe de la petite vérole, et qu'il est dangereux d'empêcher son développement, auquel ils attribuent un effet dépuratoire très salubre : illusion fautive ! la petite vérole était inconnue en Europe, lorsqu'elle y a été apportée d'Arabie dans le VII<sup>e</sup> siècle : les Espagnols l'ont donnée à l'Amérique, les Anglais

aux îles des mers du sud. Les hommes n'ont pas vécu plus longtemps et en meilleure santé, depuis qu'elle est connue dans ces climats divers ; au contraire elle était devenue la source d'une infinité de maladies chroniques : son germe n'est pas plus inné en nous que celui de la peste et de toutes les autres maladies contagieuses malignes, contre lesquelles il faut employer tous les moyens connus, pour s'en préserver. »

Il en récuse les dangers imaginaires :

« Certains appréhendent la coïncidence de la petite vérole naturelle avec la vaccination, quoiqu'il soit constant que l'insertion du virus vaccin a toujours amendé l'action souvent fatale de la variole naturelle, lorsque celle-ci s'est déclarée au moment de la vaccination.

Les variolettes qui règnent en même temps que la petite vérole augmentent encore, en ce moment, la perplexité des personnes indécises. »

Enfin il ne craint pas de recommander des mesures propres à contraindre la population à se faire vacciner, comme cela est appliqué de nos jours :

« J'ai, M. le maire, des preuves indubitables que ces préjugés sont, chez nous, fortement enracinés dans les têtes crédules et bornées.

Je suis convaincu que vous ne parviendrez à ramener à la vaccination nos campagnards nombreux et le bas peuple de la cité, que par des mesures tant soit peu coercitives. »

Il terminait par ces mots :

« Je laisse, M. le Maire, à votre sagesse le soin de prendre les mesures indispensables, mais les plus énergiques, pour arrêter la contagion, par la propagation de la vaccine. »

Ce rapport, établi sur des bases solides, étoffé de preuves indiscutables et faisant état d'expérience loyales, emporta la conviction du maire qui signa, le 8 juillet 1813, un arrêté ainsi conçu :

Le maire d'Arles, après avoir entendu et pris en considération le rapport de M. Laudun, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, un des médecins de l'Hôtel-Dieu, membre du comité de vaccine de cette ville, et son adjoint,

**ARRÊTE :**

Article 1<sup>er</sup>. — MM. les docteurs en médecine et chirurgiens, membres du comité de vaccine et les officiers de santé de cette ville, qui ont vacciné gratuitement les indigents jusqu'à ce jour, dans les hospices et à domicile, sont invités à poursuivre leurs travaux avec le même zèle et le même désintéressement.

Art. 2. — MM. les recteurs des paroisses et succursales, MM. les administrateurs des hospices et du bureau de bienfaisance sont invités à ne pas payer les mois aux nourrices, et à ne distribuer aucun secours aux indigents, qui ne leur prouveraient pas que tous leurs enfants ont eu la petite vérole, ou une vaccine reconnue légitime du 7<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> jour.

Art. 3. — MM. le directeur du collège, les instituteurs et institutrices des écoles secondaires et primaires seront soumis, sous peine de fermeture de leurs écoles, à ne recevoir chez eux aucun enfant, qui n'aurait eu ni la petite vérole ni la vaccine.

Art. 4. — En temps d'épidémie de la petite vérole et même dans les autres temps, les pères, mères et les parents qui soigneront des personnes atteintes de la petite vérole, seront obligés de placer, pendant le jour, un petit drapeau d'une étoffe noire d'environ trois décimètres (un pied ancienne mesure), à une fenêtre ou à la porte de la maison, où sera soigné l'individu atteint de la petite vérole, pour écarter ceux qui ne sont pas à l'abri de la contagion, et ce à peine de 3 F et de 6 F d'amende, en cas de désobéissance.

Art. 5. — Les personnes qui exercent la médecine, la chirurgie, la pharmacie et l'art des accouchements, sont soumises, au nom de l'humanité et sous leur responsabilité, de faire connaître à M. le maire tous ceux qui les consulteront pour le traitement de la petite vérole.

Ils sont en outre obligés de fournir de trois en trois mois, un état des individus vaccinés ou atteints de la petite vérole, conformément aux états qui leur ont été adressés en 1812, par le Comité central départemental.

Art. 6. — Cette ordonnance sera affichée dans l'intérieur des églises, des hospices, des lieux des séances du bureau de bienfaisance et du comité de vaccine.

Art. 7. — MM. les commissaires de police sont chargés de l'exécution.

À Arles, en mairie, le 8 juillet 1813.

Signé : SAURET, Maire.

Ainsi naissaient à Arles des méthodes et des mesures propres à assainir la région, à calmer fièvres et douleurs et à éliminer une maladie des plus meurtrières, grâce à l'intelligence et la rigueur de jugement d'un praticien arlésien, le docteur LAUDUN.

**M. MOLINIER.**

# Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II -

DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
Huitième siècle	<p data-bbox="497 363 918 416"><b>Chapitre III. — Le temps des Barbares, le temps des malheurs (suite)</b></p> <p data-bbox="415 453 995 703">..... Les tendances à l'autonomie qui sont apparues en Provence au siècle précédent vont s'accroître au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Les patrices qui résident à Marseille affirment leurs velléités d'indépendance vis-à-vis des rois mérovingiens du nord. Ils sont d'ailleurs soutenus par les populations provençales qui n'ont aucune affinité avec les guerriers francs.</p> <p data-bbox="415 775 995 991">..... D'après DENOBLE LALAUZIÈRE, les archevêques qui se sont succédé sur le trône d'Arles de 701 à 760 seraient les suivants : VALBERTUS, AURÉLIEN, POLICARPE, MARTIN, PROTASE, PAULGEMINUS, INNONDIUS, GEORGIUS, ROBERTUS, RAVILLANUS, WILLANGRIS, VITALIS, ARLADIS, ÉLIFANT et LUPUS.</p> <p data-bbox="421 1114 995 1222">714 Le patrice ANTHÉNOR profitant du désordre créé par la mort de PÉPIN D'HÉRISTAL, s'empare des biens de l'Église, renforçant ainsi l'indépendance de sa province.</p>



**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE  
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments  
Arts  
et Littérature

---

**LES ANNEES 700 MARQUENT LA FIN DE  
L'ANARCHIE FRANQUE**

---

— Les trois siècles d'histoire française qui vont suivre peuvent se découper en deux périodes, inégales d'ailleurs.

---

— **de 714 à 830 - Ascension des Carolingiens dont la volonté marque profondément notre pays. Regroupement de l'Europe par le double ciment d'une langue officielle commune, le latin, et d'un sentiment religieux unificateur, le christianisme.**

— **de 830 à 987 - Lente mise en tutelle de la monarchie par la féodalité.**

---

— 713-714 — Les Arabes qui ont franchi le détroit de Gibraltar en 711 achèvent la conquête de l'Espagne.

— 714. - Mort de PÉPIN D'HÉRISTAL

---

**715 - CHARLES (le futur MARTEL), fils de PÉPIN et d'une de ses concubines, est élu MAIRE du PALAIS d'AUSTRASIE et prend le pouvoir.**

---

Au VIII<sup>e</sup> siècle les palais omeyyades atteignent un luxe où est réalisée toute la splendeur des mille et une nuits. Leur décoration de marbre vert, de peintures, de mosaïques révèle une richesse artistique remarquable.

**ÉVÈNEMENTS  
EN ARLES ET EN PROVENCE**

Datation

- 720 On voit apparaître quelques flottes arabes en Méditerranée occidentale.
- 725 Les Arabes venant d'Espagne envahissent la Septimanie, passent le Rhône à Beaucaire (ou Avignon) et remontent la vallée du fleuve en direction de Lyon.
- 726 CHARLES MARTEL nomme ABBON, patrice de Provence.
- 730 Les Arabes pillent Bormes-les-Mimosas.
- 732 Le Ouali d'Espagne, ABDER-RHAMMAN, gouverneur de Narbonne, lance ses guerriers en Aquitaine et bat le comte EUDES près de Bordeaux. Il se précipite ensuite en direction de Tours dans le but de piller la riche basilique qui renferme les reliques de SAINT MARTIN.
- 
- 734 **Les troupes d'ABDER-RHAMMAN s'emparent d'Arles, fortifient les arènes et construisent quatre tours au-dessus des portes pour servir d'observatoires. Ils utilisent à cet effet une grande partie des pierres provenant de l'ARC ADMIRABLE.**

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE  
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments  
Arts  
et Littérature

— 717 - Après 20 années de troubles, l'Empire byzantin va connaître pendant 80 ans une période d'autorité et de stabilité avec le couronnement de Léon III, qui tiendra en respect les Arabes et mettra fin à leurs incursions en Asie Mineure en 740 à la bataille d'ACROINION.

— 717 - Les Arabes envahissent la Catalogne.

— 718 - CHARLES fait campagne contre les Saxons et atteint la Weser.

— 719 - CHARLES défait les Neustriens conduits par CHILPÉRIC II et les Aquitains.

---

— **720 - CHARLES est maître de tout le royaume franc.**

---

— 721 - Mort de CHILPÉRIC II. CHARLES nomme roi THIERRY IV, fils de DAGOBERT III.

— 725 - Les Arabes pillent Lyon et Autun et vont incendier Luxeuil.

---

— **730 - 17 janvier : réunion à Constantinople du conseil interdisant toute représentation religieuse figurative. Cette mesure entraînera la querelle avec l'Occident chrétien appelée ICONOCLASME, qui durera jusqu'en 843.**

---

— **732 - 25 octobre : entre Tours et Poitiers, CHARLES MARTEL arrête les Arabes. ABDERRHAMMAN est tué dans la bataille. Ses troupes battent en retraite.**

L'avance islamique au-delà des Pyrénées est définitivement repoussée.

---

Sous le règne de l'empereur byzantin iconoclaste LÉON III, est publiée l'Ecloga, recueil de droit byzantin dont le but est d'abolir la distinction des classes an matière de droit pénal.

L'iconoclasme repose sur l'idée que les images mélangent la nature humaine et divine. Il reflète en outre un conflit entre les moines et le clergé.

Les Iconocules (partisans des images) sont condamnés à mort ou exilés.

Cette querelle nous a privés de connaître les œuvres religieuses du VIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne connaissons donc de cette époque que la production profane.

**ÉVÈNEMENTS  
EN ARLES ET EN PROVENCE**

Datation

736

Révolte des comtes francs de Provence sous le commandement de l'un d'eux, MAURONTE, comte de Marseille, contre le patrice mérovingien. Réaction de CHARLES MARTEL qui s'empare d'Arles et de Marseille et livre le pays au pillage. MAURONTE pour se venger fait appel aux Sarrasins de Septimanie. Ces Arabes étaient bien connus des Provençaux et plus proches d'eux que les Francs d'Austrasie, mais leur présence allait avoir de tragiques conséquences en Provence.

737

Pendant quatre années les Sarrasins ravagent la Provence (massacre de 500 moines de Lérins), Arles et ses environs (restes des monuments romains, Saint-Honorat et les autres chapelles des Alyscamps, ainsi que le quartier de Trinquetaille).

CHARLES MARTEL réunit une nouvelle armée sous le commandement de son frère CHILDEBRAND qui assiège Avignon, y massacre les Arabes et une grande partie de la population. Les Francs assiègent Narbonne sans succès, mais taillent en pièces les troupes sarrasines accourues pour dégager la ville. Le chef de ces troupes, AMORE, est tué par Guy de MONTMORENCY, compagnon d'armes de CHARLES.

739

MAURONTE fomenté une nouvelle révolte et rappelle les Sarrasins à l'aide.

740

CHARLES MARTEL s'allie aux Lombards et cette coalition reprend Avignon et Marseille.

**Les Arabes sont exterminés dans l'Estérel et les Alpes-Maritimes.**

Répression contre les conspirateurs et leurs complices dont les biens sont confisqués au profit des Provençaux fidèles aux Mérovingiens.

**Le Maire du Palais, Maître du Royaume franc, prend lui-même le titre de patrice de Provence. Des comtes sont mis à la tête des cités et relèvent directement du Maire du Palais en l'absence d'un gouvernement central de la Province.**

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE  
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments  
Arts  
et Littérature

— 733 - CHARLES MARTEL s'empare de la Bourgogne et occupe le pays jusqu'à Lyon

— 737 - Mort de THIERRY IV. CHARLES ne nomme pas de nouveau roi mérovingien.

— 741 - 22 octobre : Mort de CHARLES MARTEL. L'état franc est divisé entre ses deux fils. PÉPIN prend la Neustrie et CARLOMAN l'Austrasie.

---

— **742 - Adoption en Occident du décompte des années de l'ère nouvelle à partir de la date de la naissance du Christ.**

---

— 747 - CARLOMAN se retire dans un couvent. PÉPIN va pouvoir réunir les deux mairies d'Austrasie et de Neustrie, après avoir rassuré les Francs en suscitant un dernier roi mérovingien, CHILDÉRIC III.

— 751 - PÉPIN LE BREF devient roi par la déposition de CHILDÉRIC III. Il est sacré à Soissons par SAINT BONIFACE, évêque de cette ville.

**M. BAILLY.**  
(à suivre)

En fin de compte, l'iconoclasme déboucha sur un conflit philosophique fortement influencé par la politique anti romaine des empereurs byzantins.

Cette querelle prit fin sur le plan dogmatique au concile de Nicée en 787 qui soutint les idées de Saint Jean DAMASCÈNE, défenseur du culte des images

# Réflexions

## sur la topographie arlésienne

On peut admettre qu'à peu de choses près la topographie de la région d'Arles, basse Camargue exclue, était, dans un passé relativement ancien, à l'époque romaine par exemple ou à celle où furent construites les hypogées de Cordes et du Castellet, sensiblement identique à sa topographie actuelle.

Si des différences pouvaient être observées, elles montreraient sans doute que le paysage d'autrefois était légèrement plus âpre, les crêtes étant mieux marquées, les vallonnements plus accusés. On ne peut, en effet, même pour une période de quelques millénaires, négliger l'action de l'érosion, d'autant moins qu'elle a été, plus qu'ailleurs, accentuée par la remontée constante du niveau de la mer, phénomène qui a obligé le Rhône, la Durance, jusqu'au plus petit ruisseau, à remblayer sans cesse leur lit pour en rétablir le niveau d'équilibre.

L'importance de cette remontée marine sur la topographie actuelle et passée est telle qu'il paraît nécessaire de rappeler ce qui en est connu.

Des constatations d'ordre géologique établissent que la Méditerranée descendit au moins à  $-70$  m quand les derniers grands glaciers recouvraient le nord de l'Europe et la majeure partie du massif alpin. Le climat était devenu extrêmement rigoureux ; en certains points de la Petite Crau de Châteaurenard, la preuve qu'il fut, un moment, celui qui règne aujourd'hui en Alaska, est inscrite dans le cailloutis rhodanien de surface. L'amélioration du climat, en entraînant la fonte des glaciers, libéra progressivement l'eau qu'ils retenaient et qui retourna à la mer dont le niveau se releva peu à peu. Des repères, valables seulement pour la mer du Nord, montrent que ce niveau était à  $-35$  m,  $-20$  m,  $-10$  m, il y a 15 000 ans, 7 ou 8 000 ans et 6 500 ans ; il serait au 0 depuis 4 000 ans avant J.-C. par l'effet de phénomènes isostatiques particuliers à cette région. Pour la Méditerranée, si les deux premiers chiffres restent acceptables, on a estimé que le 0 n'aurait été atteint qu'aux alentours de notre ère, mais des datations au carbone 14 des couches de tourbe du sous-sol de la Camargue ont établi que la plus récente, à  $-3$  m, s'est formée vers 1000 avant J.-C. tandis que celle de  $-9$  m l'a été 5 000 ans plus tôt, vers 6 000 avant J.-C., ce qui donne, pour cette période, une remontée moyenne de plus d'un mètre par millénaire. Théoriquement donc, à l'époque romaine, la mer était entre 2 et 2,5 m en dessous de son niveau actuel.

C'est bien ce que confirment les découvertes archéologiques faites en divers lieux, notamment à Fos (villa à 500 m dans l'anse de Saint-Gervais) et à l'ancien grau de la Fourcade, à l'est des Saintes-Maries-de-la-Mer (mur en grand appareil sur la plage) ; à Arles, une urne (dolium) a été trouvée, près de la gare maritime, à environ un mètre au-dessous du zéro de l'échelle du Rhône, et la grotte Arnaud, au Castellet, a été creusée un peu au-dessus de la courbe de niveau de 5 m. Dans ce dernier cas, on ne peut guère penser que ses constructeurs aient couru le risque de voir leur tombeau monumental fréquemment inondé par les crues du fleuve. Or, avant que les barrages aient régularisé son cours, le niveau constaté du Rhône à ses plus hautes eaux était de 7,28 m par rapport à la basse mer et il n'était pas exceptionnel que la cote de 6,50 m fut atteinte, ce qui entraînait la mise en place des portes du quai de la Roquette afin de protéger ce quartier de l'inondation ; au mas de Cordes, une plaque rappelle que, lors de la grande crue de 1854, l'eau arriva au niveau de son premier étage.

C'est, d'autre part, ce qui explique qu'il est très difficile de situer les anciens lits du Rhône près de ses embouchures et plus encore de déterminer les anciens tracés de la côte. Dans cette zone sans altitude appréciable, le fleuve, dont le débit pouvait passer de 550 m<sup>3</sup>, en période de maigres, à 15 000 m<sup>3</sup>, pendant les grandes crues, n'eut jamais de difficultés à modifier son cours, et ses apports alluviaux, bien que considérables puisque estimés à 25 millions de mètres cubes par an, n'ont pas toujours pu compenser les effets de la remontée du niveau marin ajoutés à l'action des courants côtiers.

L'épithaphe funéraire d'un certain Fronton Eupor, gravée sur un cippe retrouvé à Saint-Gabriel, mentionne qu'il était à la fois curateur de la corporation des marins d'Arles, patron des nautes de la Durance et des utriculaires d'Ernaginum.

Le raisonnement qui s'est imposé est que s'il y avait des utriculaires à Ernaginum, identifiée à tort avec Saint-Gabriel qui n'en était qu'une dépendance, c'est qu'une rivière y passait ; du rapprochement, dans quelques textes, du nom de Saint-Gabriel avec celui de la Durance, on a déduit que cette rivière était la Durance elle-même.

L'utilisation des anciens textes est toujours délicate car leur interprétation n'est jamais assurée ; des rivières, même des canaux, ont été qualifiés de fleuves tandis que le Petit Rhône, à un certain moment, a été appelé roubine (la Robine). Dans cet ordre d'idées, une enquête menée dans le Vaucluse, a montré que les noms de Durance, Durançole ont pu désigner des cours d'eau indépendants aussi bien que des affluents de la Durance.

On ne sait pas grand-chose des utriculairees sinon qu'il y en avait aussi à Arles, à Cavaillon, à Aramon et en bien d'autres lieux. On a supposé qu'ils naviguaient sur des outres de peaux emplies de paille, à l'imitation des soldats de Cyrus traversant individuellement l'Euphrate pour se ravitailler, ou sur des radeaux constitués par plusieurs de ces outres réunies entre elles par des traverses. Si elles ont existé, de telles embarcations devaient être peu maniables et nécessiter des plans d'eau relativement calmes et peu encombrés pour que les outres ne se déchirent pas. Il faut convenir que ces conditions conviennent mal à une navigation sur des marais, sur le Rhône et plus encore sur la Durance que les auteurs du I<sup>er</sup> siècle présentent comme un torrent charriant des rochers et des arbres. Il paraît plus vraisemblable d'imaginer que ces outres servaient de flotteurs à des constructions du genre mahonne ou à des bacs ou encore à des passerelles ou des ponts.

Également comme preuve que la Durance, ou l'un de ses affluents, passait à Saint-Gabriel, on a retenu un texte disant que le patrice Liber, blessé en combattant les Goths, traversa la Durance et arriva en sanglotant au village d'Ernaginum. Ce fait se situe dans le cadre des guerres que les Wisigoths, les Burgondes puis les Francs entreprirent pour s'emparer de la Provence alors sous l'autorité, plus théorique que réelle, de l'empereur de Constantinople. Liber, qui résidait à Arles, en était le préfet, c'est-à-dire en quelque sorte le gouverneur.

S'agissant d'un aussi haut personnage, le fait rapporté ne peut être qu'important ; c'est sans doute, pour interdire aux Wisigoths l'accès de la Provence ou pour défendre la ville d'Avignon, dont ils avaient déjà essayé de s'emparer, que le combat a eu lieu, et c'est bien la Durance, mais vers Barbentane ou Rognonas, que Liber a traversé.

Sur une carte de 1594, dessinée par Bompario, on trouve enfin le tracé d'un bras de la Durance passant à Saint-Gabriel. Prenant son origine près de Noves, il contourne par le nord la Petite Crau de Châteaurenard, descend entre Maillane et Eyragues, longe la colline de Saint-Gabriel et se dirige ensuite vers le Pont de Crau, apparemment représenté par une chaussée, pour finir dans un étang ou marais qui doit être la Meyranne. Une autre carte, un peu plus récente, réalisée par Homanno, ne diffère guère de la précédente ; elle donne toutefois à ce marais ou étang un triple débouché, l'un vers le Rhône, les autres vers le Galéjon et la mer.

Malheureusement, on ne peut pas accorder à ces deux cartes une confiance absolue. Toutes deux, en effet, doublent ce bras de la Durance par un autre qui, partant du même point, traverse les Paluds de Noves, encore à l'état d'étang ou de marais, en ressort en direction de Saint-Rémy pour rejoindre le précédent au sud de Saint-Gabriel (carte



de Bompario) ou sensiblement plus au sud, vers Montmajour (carte de Homanno). Il est évident qu'un tel bras n'a jamais pu exister. Il y a, entre les Paluds de Noves et Saint-Rémy, un col d'une altitude de 51,7 m, alors que celle des Paluds n'atteint pas 45 m. Si la Durance a passé par ce col, ce qui reste une hypothèse, c'est il y a deux cent mille an ou plus, lorsque la rivière abandonna le col de Lamanon pour se diriger vers le nord alors que le verrou de Noves lui opposait encore son barrage. On en déduit nécessairement que ce bras a été composé par la réunion abusive, au niveau du col de Saint-Rémy, des ruisseaux, aujourd'hui canalisés, de Terrenque et de l'Anguillon, qui servent de collecteurs au bassin des Paluds et coulent vers le nord, et d'un ruisseau indéterminable qui aurait coulé vers l'ouest. À l'extrême rigueur, il pourrait être identifié avec la branche de Saint-Gabriel du canal des Alpilles ou avec le vieil aqueduc romain supposé encore en service sur une partie de son cours.

L'importante anomalie que constitue ce second bras ne permet pas d'accepter sans vérification la possibilité de l'existence de celui qui contourne la Petite Crau.

Au débouché de la zone des Paluds, l'Anguillon a son cours dirigé vers la Durance qu'il rejoint au nord de Châteaurenard. Cette orientation est déterminée par une légère ligne de crête en forme d'arc qui se détache des pentes à l'ouest de Noves et aboutit au sud-est de Rognonas où elle est accrochée à un pointement rocheux qui n'apparaît pas en surface. À partir de ce point, elle se divise en deux branches. L'une passe sous Rognonas et, après la voie ferrée Avignon-Tarascon, s'épanouit pour former une sorte de faux plateau dont la partie nord peut être inondée par le Rhône en cas de fortes crues et non par la Durance car les terrains de la rive gauche de cette rivière sont plus élevés que ceux de sa rive droite. L'autre branche descend presque en ligne droite jusqu'à l'est de Graveson et détermine, avec la branche précédente, un compartiment de terrain que les eaux de la Durance ne peuvent donc atteindre.

À l'est, le long de la Petite Crau, un autre compartiment de terrain, également étanche à la Durance, forme la vallée d'Eyragues où les vieilles alluvions wurmiennes n'ont été recouvertes que par des éboulis et des colluvions des pentes de la colline ; une ligne de crête, qui part des carrières au sud de Châteaurenard et se termine un peu après le mas du Magasin, le limite vers l'ouest.

Entre ces deux compartiments de terrain, la pente, à l'origine est-ouest, bascule peu à peu pour devenir nord-sud à hauteur d'une ligne Graveson-Eyragues. Si un ruisseau issu de la Durance avait autrefois arrosé ce secteur, son lit serait marqué au passage de la crête Châteaurenard-Rognonas et plus en aval ; cela ne se constate pas,

les courbes de niveau restent sensiblement parallèles les unes aux autres, comme si elles n'avaient pas varié depuis le temps où la Durance, échappée du verrou de Noves, chassait le Rhône de la vallée Graveson-Maillane où il coulait antérieurement.

En définitive, pas plus qu'à l'est de la Petite Crau, aucun bras de la Durance n'a passé à l'ouest de la colline à une époque historique ; celui qui est représenté sur les cartes doit correspondre au très vieux canal du Réal relié, après Châteaurenard, à un système indéterminable. Si, en 1544, on put aller par eau d'Arles à Châteaurenard, Eyragues ou Saint-Rémy, ce qui paraît quand même excessif, ce fut lors d'une grande crue du Rhône qui provoqua ce qu'un chroniqueur méridional appelle le « déluge de la Saint-Martin ».

Il n'en demeure pas moins qu'un ruisseau, plus ou moins important suivant les époques, a toujours coulé à Saint-Gabriel ; au XII<sup>e</sup> siècle, on le traversait sur un pont à péage. Durance ou Durançole, il était formé par les eaux de la vallée de Graveson, issues des collatures, de la nappe phréatique mais aussi des sources semi-artésiennes qui jaillissent le long de la courbe de niveau de 17,50 m et qui sont alimentées par les eaux profondes du Rhône, ainsi que par celles de la vallée d'Eyragues et de la petite vallée de Saint-Rémy. Aujourd'hui, la plus grande partie de ces eaux est dispersée dans les fossés et les canaux collecteurs ou d'irrigation et il ne reste plus dans le ruisseau, le Vertet, que l'excédent demeuré libre.

**Ch. HANS**

(à suivre)

## Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

Évolution des noms à travers les âges  
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1975	1871	1743
Calade (rue de la) :		
— Arènes - rue de Bastille	Jeu de Paume (rue du)	n'existe pas
— rue de la Bastille rue Hôtel de Ville	Calade (rue de la)	Calade (rue de la)
Carmes (rue des)	Carmes (rue des)	?
Carmélites (rue des)	Carmélites (rue des)	?
Cavalerie (rue de la)	Cavalerie (rue de la)	Cavalerie (rue de la)
Chanoines (rue des)	Chanoines (rue des)	Chanoines (rue des)

(à suivre)

## **COMITÉ DE PARRAINAGE :**

Président d'honneur : M<sup>e</sup> Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL  
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Elisabeth BARBIER  
MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLEBERT  
Yvan CHRIST - Louis FERAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN  
Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER  
Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER  
Charles ROSTAING

---

## **BUREAU :**

Président: M. René VENTURE  
Vice-présidents: M. Maurice BAILLY  
M. André VAILHEN  
Secrétaire générale: Madame NERI  
Secrétaire adjoint: M. Jean-François CHAUVET  
Trésorier: M. François POTTIER  
Trésorier adjoint: Mademoiselle CHALLAYE  
Archiviste: M. René GARAGNON

---

## **BULLETIN**

Équipe de rédaction MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY  
Secrétaire : Mme NERI  
Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO

**ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 15 F.**  
**Les Amis du Vieil Arles — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille**

